



Acte n° 2024C202

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 OCTOBRE 2024

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 33
Pouvoirs : 5
Votants : 38

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 08/10/2024

Le 14 Octobre 2024, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des fêtes, 51 route de Trévoux, à Saint Didier de Formans (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Nadia GUYON, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Ingrid BESSON (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE, Yves DUMOULIN (Pouvoir à Richard PACCAUD), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bernard REY (Pouvoir à Emmanuelle CARGNELLI), Nathalie TISSERAND.

Secrétaire de séance : Catherine VIGNON.

OBJET : FINANCES – Vente véhicule Citroën JUMPER et sortie de l'actif

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des Finances, informe le Conseil qu'il convient de vendre le véhicule Citroën JUMPER immatriculé ET-765-XT. Cette cession a fait l'objet d'une délibération le 21 septembre 2023, qui indiquait à tort un prix de cession de 7000€ au lieu de 7500€. Il y a lieu d'abroger cette délibération et de redélibérer.

Ce véhicule sera vendu à VILLEFRANCHE AUTOMOBILE SAS à Limas dans le cadre d'une reprise pour l'acquisition d'un Renault Master. Le kilométrage de ce véhicule est de 123 437 kilomètres.

Biens	Année achat	Motif de la vente	Montant inscrit à l'actif en € TTC	Amortissement durée	VNC en € TTC	Prix de vente en € TTC	Non de l'acquéreur
CITROEN JUMPER (ET-765-XT)	2018	Vente au garage dans le cadre d'une reprise	24 663.11	24 663.11	0.00	7 500	VILLEFRANCHE AUTOMOBILE SAS 19, rue Edouard Herriot 69400 VILLEFRANCHE

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 03/10/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ABROGER** la délibération 2023C158 du 21 septembre 2023 ;
- ✓ **DE VENDRE** le bien décrit ci-dessus aux conditions telles que présentées ;
- ✓ **D'AUTORISER** le déclassement de ce bien et la sortie de l'actif ;
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette vente et à tous les actes à intervenir pour la sortie de l'actif de la collectivité ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits relatifs à cette vente sont ouverts aux budgets de l'exercice en cours.

A Saint Didier de Formans, le 14/10/2024

La Secrétaire de Séance,
Catherine VIGNON



Affichage sous format électronique : 18/10/2024

Le Président,
Marc PECHOUX

